

Article A.G.E.

Renouveau de La Bonne Entente Salloise

C'est en présence de Monsieur le Maire (présence d'autant plus méritoire un après-midi de France / Angleterre !) que plus d'une centaine d'adhérents a participé à une Assemblée Générale Extraordinaire, motivée essentiellement par la modification indispensable des statuts de l'Association.

Après l'ouverture de la séance par Madame la Présidente, le représentant du Comité Régional de la Jeunesse et des Sports a expliqué les raisons impérieuses de cette démarche :

- adaptation des statuts à l'évolution de l'Association,
- couverture juridique des risques (adhérents, bénévoles, matériels),

ce qui entraînait nécessairement une restructuration des instances dirigeantes.

Cette mise au point, parce qu'elle excluait tout débat, a motivé le départ de quelques adhérents...

La sérénité revenue, la Présidente procéda alors à la lecture des nouveaux statuts élaborés par le Bureau, et dont chacun des articles a été soumis à l'approbation de tous.

Dans un souci de clarification, elle répondit ensuite aux questions écrites posées au préalable selon la réglementation.

A l'issue d'une courte pause, ce fut l'annonce de la démission des membres du Bureau et la présentation d'une liste des 18 adhérents qui avaient fait acte de candidature pour constituer le nouveau Conseil d'Administration.

Aucune objection n'ayant été formulée, ce CA se réunit immédiatement pour élire, en secret, le nouveau Bureau dont voici la composition :

- Présidente : Harmonie Marty
- Vices présidents : Elizabeth Méliz et Robert Aubert
- Secrétaire : Josiane Aliu
- Secrétaire adjointe : Annette Bireau
- Trésorière : Anne-Marie Theallier-Roques
- Trésorière adjointe : Jacqueline Ferrié

Pour terminer, et toujours dans un souci de couper court à toute interprétation, la Présidente a précisé que l'incidence d'un nouveau contrat d'Assurance, incontournable, n'excéderait pas, annuellement 5 € supplémentaires par adhérent !

Avant de partager le verre de l'amitié, Monsieur le Maire prit la parole pour affirmer son attachement à la vie associative au sein du village et l'espoir qu'il fondait dans la poursuite et le développement des activités de La Bonne Entente !

Michel Sournies

24 02 2013